

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

Le Responsable d'établissement touristique gère une structure d'hébergement pour des séjours d'au moins une nuit. Ses missions incluent l'organisation de l'accueil, la supervision des services d'hébergement, de réception, et d'entretien, ainsi que des services de restauration et d'animation selon l'établissement. Il assure la qualité des prestations, la satisfaction des clients, et la sécurité. Il est aussi en charge du management des équipes, de la gestion administrative, de la commercialisation des offres, et du suivi financier, y compris l'élaboration du budget et la planification des investissements.

VOTRE PROFIL

- BAC + 2 en tourisme, hôtellerie, commerce ou gestion avec 3 ans d'expérience, dont 1 an en encadrement.
- Ou BAC en tourisme, hôtellerie, commerce ou gestion avec 5 ans d'expérience, dont 1 an en encadrement.
- Anglais : niveau B1+ (échanges d'informations).
- Compétences bureautiques : Word, Excel, messagerie, internet.

NOUS REJOINDRE, C'EST SIMPLE !

Un premier entretien aura lieu sur rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation souhaitée pour :

- Clarifier ensemble votre projet professionnel.
- Valider les prérequis de la formation.
- Valider le test d'entrée en formation.
- Vous réorienter vers une autre formation si nécessaire.

PAS D'ENTREPRISE ? PAS DE PROBLÈME !

- Soutien dans la création de votre CV et lettre de motivation.
- Conseils adaptés à votre recherche d'entreprise.
- Accompagnement pour la recherche d'un employeur si besoin grâce à notre réseau d'entreprise.

LES + SUPIPGV :

- Un responsable pédagogique dédié à votre réussite.
- Des formateurs alliant expérience pro et pédagogie.
- Un entretien de mi-parcours pour accompagner le candidat dans sa réussite.

+ d'infos :

DURÉE

553 heures.

LIEUX

Arles, Vitrolles, La Garde

RYTHME FORMATION

- En alternance : 2 jours en centre de formation, 3 jours en entreprise.

MODE DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation.
- CPF, CPF de transition, ou CSP.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette formation sur

www.supipgv.fr





+ d'infos sur le titre
RET

Fiche RNCP n° 35527, enregistrée le 8 Avril 2021.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Attestation de compétences.
- Examens blancs.
- Examen final.

DÉBOUCHÉS

- Responsable d'établissement touristique (camping, résidence de tourisme, auberge, gîte, village vacances, etc.)
- Directeur adjoint de structure touristique.
- Gérant de camping.
- Responsable hébergement.
- Responsable accueil.
- Responsable animation.
- Gestionnaire de chambre d'hôtes.
- Responsable de résidence de tourisme.
- Responsable d'un parc résidentiel de loisirs

APRÈS VOS ÉTUDES

- Après leur cursus, les élèves en alternance à SUP'IPGV trouvent un emploi dans leur domaine d'étude en - de 3 mois !
- Dans la plupart des cas, les étudiants restent dans l'entreprise qui les a employé en alternance.

LE PROGRAMME

CCP 1 : Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

- Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local.

CCP2 : Manager le personnel d'un établissement touristique

- Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais
- Manager les équipes d'un établissement touristique
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

CCP 3 : Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale

- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique
- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais

CCP 4 : Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique
Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement



Arles

04 90 99 47 00
arles@supipgv.fr

Vitrolles

04 42 41 88 10
vitrolles@supipgv.fr

La Garde

04 94 35 08 64
lagarde@supipgv.fr

Privas

04 28 92 11 45
privas@supipgv.fr